

A147 GRAND OUEST

Limoges > Nantiat > Bellac > Montmorillon > Poitiers >>> Nantes...

L'autoroute de demain

L'association a été créée par la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat, de la Haute-Vienne.

Cette association, issue du collectif Unis pour entreprendre, s'est constituée en février 2018 afin d'agir pour le territoire. Le monde économique local a été sollicité et a répondu présent puisque plus de 2000 acteurs ont signé le manifeste.

Le collectif souhaite maintenant sensibiliser le grand public et passer **à la vitesse supérieure.**



16 place Jourdan - 87000 Limoges

[f @A147.Grand.Ouest](https://www.facebook.com/A147.Grand.Ouest) | www.a147grandouest.fr





Martine Jammet | Vice-présidente CCI de la Vienne

Il est aberrant, au début du 21^{ème} siècle, d'avoir besoin de 2 heures sur une route dangereuse pour circuler entre Poitiers et Limoges, distantes de seulement 120 km.

L'Autoroute A147 est une nécessité pour :

- La sécurité des personnes qui utilisent cette RN147
- Le développement économique de nos 2 territoires
- La synergie indispensable entre nos CHU et nos Universités
- L'attractivité de nos territoires pour accueillir de nouveaux résidents et développer le tourisme.

Faisons de cette autoroute A147 un exemple d'infrastructure innovante respectant l'environnement et profitable pour tous les habitants. Alors, nous serons fiers de nos territoires !

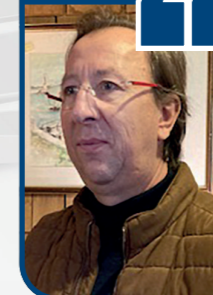


Hervé Hivert | Directeur général de Berger Location

Il est maintenant urgent que l'on puisse disposer d'un réseau routier adapté au trafic actuel afin de pouvoir relier en toute sécurité Limoges à Poitiers (2^{ème} et 3^{ème} ville de Nouvelle-Aquitaine), et au-delà à Nantes et l'ouest de la France.

La compétitivité de nos territoires et leur attractivité restent donc suspendus à la réalisation d'un tel projet.

Il n'y a pas de développement économique et donc de créations d'emplois, sans moyens de communication adaptés.



Hervé Ritter | Président de l'association des commerçants du Haut Limousin en Marche

L'A147, pour nous c'est :

- Une image moderne de nos territoires et villes reliés par une autoroute de dernière génération, respectueuse de l'environnement
- Le désenclavement d'un territoire et de ses entreprises en déficit d'accessibilité
- Un nouvel attrait pour le Nord Haute-Vienne immédiatement plus attractif pour la population de Limoges qui pourrait y résider
- Nous mettre à moins de deux heures de Paris via Poitiers et le TGV.



Delphine Camilleri | Directrice Communication Interne et Relations Extérieures Groupe Legrand

Limoges présente des atouts économiques majeurs avec un tissu d'entreprises qui même implantées partout dans le monde, restent très attachées à leur territoire ainsi qu'à son développement. La qualité des infrastructures en est une garantie. C'est la raison pour laquelle Legrand soutient le projet de l'A147 qui par son caractère innovant et responsable valorise la créativité et la capacité d'innovation des talents du territoire.

↳ **Création de l'Association A147 Grand-Ouest** par les trois chambres consulaires de la Haute-Vienne et de la Vienne.

↳ **Lancement d'un groupe de pilotage** du projet A147 par le ministère des Transports.

↳ **1^{er} comité de pilotage** : lancement de l'étude de faisabilité sur la mise en concession de l'A147.

↳ **Conclusion de l'étude de accessibilité** : un scénario présente un fort intérêt technique, territorial et socioéconomique.

Réunion au ministère des Transports 2 éléments mis en évidence :

↳ **1** L'hypothèse de la concession autoroutière est validée.

↳ **2** L'aménagement public de la 2x2 voies à la sortie de Limoges est validée (6,5 km)*.

↳ **Réunion au ministère des Transports avec le secrétaire d'État** : consensus politique sur le sujet.

↳ **L'État valide la déclaration d'utilité publique (DUP)** pour la mise en 2x2 voies d'un tronçon de 6,5 km* à la sortie de Limoges, premier maillon de la future A147.

↳ Saisine de la CNDP, au 1^{er} semestre 2021, du projet de concession autoroutière (étape préalable à la mise en concession autoroutière).

↳ Mandat est donné à la préfète de Région pour organiser un tour de table financier :

- pour boucler les engagements financiers des travaux sous maîtrise d'ouvrage publique financé par les CPER
- recueillir les intentions de financement portant sur la subvention d'équilibre du projet 2X2 réalisé sous concession

Jun 2018

Juillet 2018

Octobre 2018

Juillet 2019

Décembre 2019

Février 2020

Juin 2020

Novembre 2020

UNE AMBITION PARTAGÉE